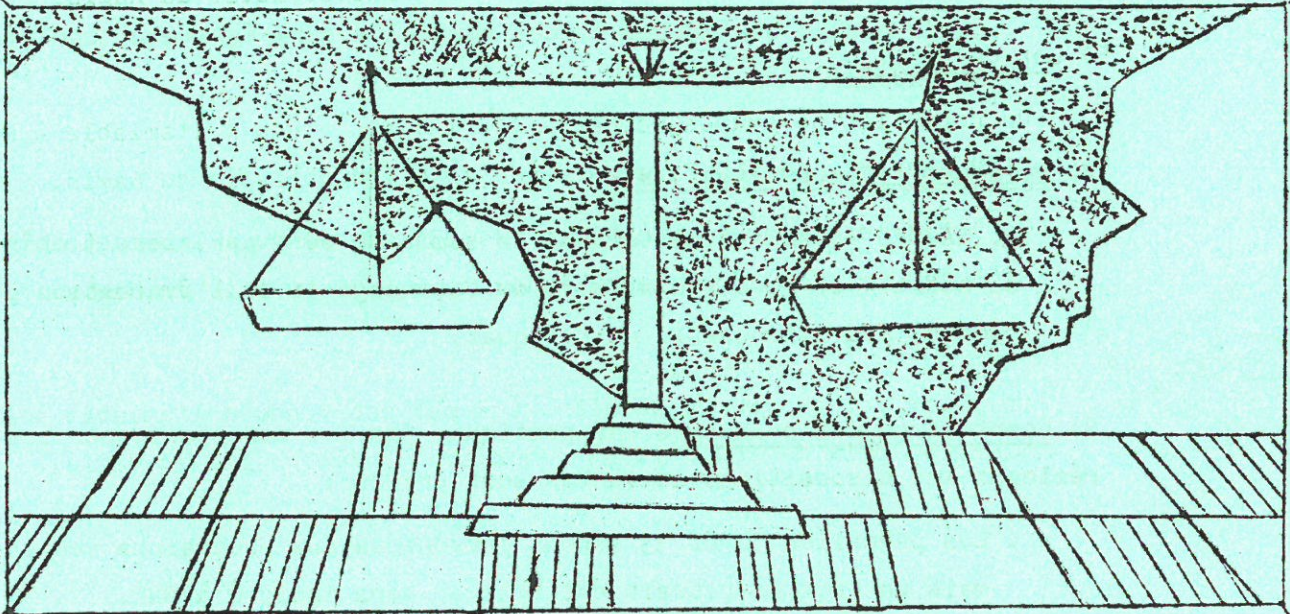
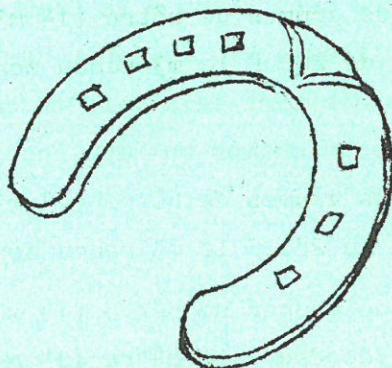


ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE S/ MEURTHE _____ OCT 92 _____ N°298 bis _____



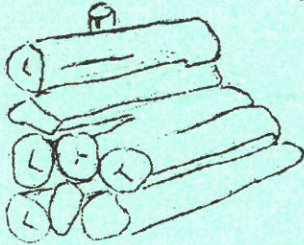
BALANCE



FORETS

La Commission des Forêts, mandatée par le Conseil Municipal, était réunie le 21 septembre 1 992 à 18 H 00 et a pris les décisions suivantes :

1) Affouages 1 993 :



- . Le façonnage des grumes et des stères de la parcelle 7 (et les quelques arbres martelés de la parcelle 8) est confié à M. LABOURE bûcheron à Deneuvre.
- . Le débardage des grumes sur chemin de ces parcelles sera assuré par M. DIDIER de Pexonne.
- . Le façonnage des grumes et des stères de la parcelle 12 (et les quelques arbres martelés de la parcelle 11) est confié à M. GAUDEL de Merviller.
- . Le débardage des grumes de ces parcelles sera également confié à M. GAUDEL.

2) Reliquat des affouages 1 992 :

M. GAUDEL versera à la Commune la somme de 80 F par stère (chêne ou hêtre) et fera son affaire du façonnage et de l'évacuation des stères, pour l'ensemble du reliquat.

3) Compte tenu des prix très bas pratiqués par les acheteurs pour les résineux les dispositions suivantes sont prises :

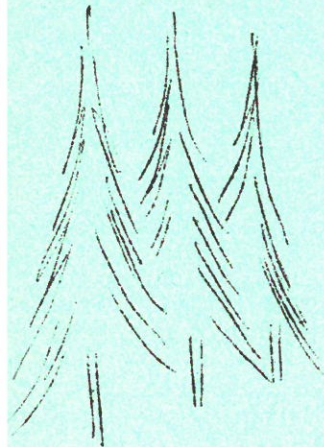
- . Les parcelles 32 et 33 seront présentées aux prochaines ventes mais un prix de retrait est fixé et sera indiqué à ONF.
- . La parcelle 4 ne devra être martelée que pour l'automne 94 au lieu de 93.

4) Vente de bois de chauffage :

Un lot de hêtre sera vendu à la Commune de Bertrichamps (180 F le stère). Par ailleurs, le reliquat des affouages est mis en vente aux personnes habitant Thiaville et qui en voudraient encore, de Lachapelle, Bertrichamps ou Raon (centre). Prix 180 F le stère. Essence: chêne.

5) Lot de hêtre :

Un petit lot de grumes de hêtre (14 m3) est vendu à l'amiable à M. STORQ au prix de 280 F le m3 rendu zone industrielle du Hagis.



LE SAVEZ-VOUS ?

C'est sympa...
C'est gratuit...
ALLEZ Y...
tous aussi

Depuis le 22 septembre, à l'annexe du Foyer Rural de Thiaville, animé par Melle Dominique BRESSON Conseillère en économie Sociale et Familiale, se retrouvent celles et ceux qui souhaitent ou bricoler, ou s'informer en diverses matières, ou fabriquer, etc.....

Venez les rejoindre... C'est entièrement gratuit !
C'est sympa.....
C'est à 14 H, tous les mardis...

CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

11 postes étaient à pourvoir. Les élections ont eu lieu le mercredi 30 septembre 1 992.

A l'issue du dépouillement sont déclarés élus :

CLAIR Damien	23 voix	élu
DIDIER Marcelle	15 voix	élue
FONTAINE Natacha	14 voix	élue
GEORGES Nicolas	13 voix	élu
HUMBERT Nicolas	15 voix	élu
MANGEOL Christophe	18 voix	élu
MICHEL Sébastien	17 voix	élu
MICHEL Vincent	15 voix	élu
PETTOVEL Emilie	18 voix	élue
PETTOVEL Julie	18 voix	élue
ZINUTTI Alexis	17 voix	élu

Le nouveau Conseil sera convoqué pour le samedi 10 octobre 1 992 à 14 H et procédera à l'élection de son Maire et de ses Adjoints.

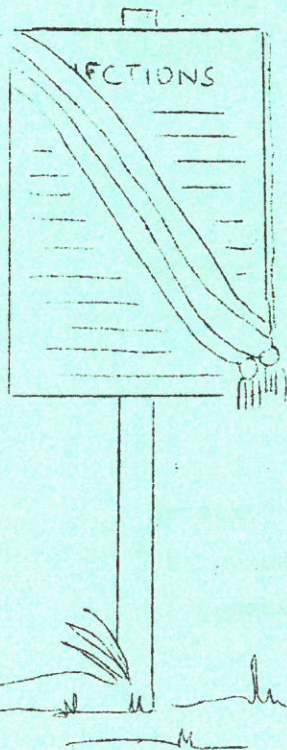
Toutes nos félicitations aux heureux élus.

DECLARATIONS DE DROIT DE BAIL

Des imprimés de déclaration de droit de bail concernant les immeubles non batis sont à disposition des personnes intéressées en Mairie. A souscrire en 2 exemplaires.

RAPPEL

Les nouveaux habitants et les jeunes qui auront atteint 18 ans pour le 28 février 1 993 et qui souhaitent pouvoir voter lors des prochaines

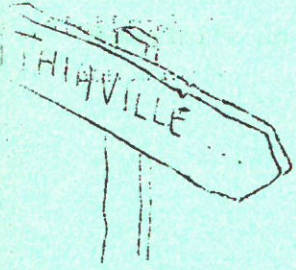


Pensez yooo

élections sont invités à se présenter en Mairie pour se faire inscrire sur la liste électorale.

Se munir d'une pièce d'identité

Aucune inscription n'est faite d'office.

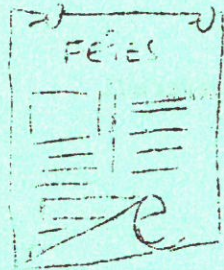


LA VIE DU VILLAGE

- Nouveaux habitants : M. et Mme REMETTER Eric ont emménagé dans leur maison au 14 Bis, rue d'Alsace, avec leurs enfants. Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

11 novembre	Soirée Diapositives	Foyer Rural à THIENVILLE
25 octobre	Belote	Foyer Rural à LACHAPELLE
08 novembre	Belote	Club Aînés à LACHAPELLE
11 novembre	Cérémonie du Souvenir	Municipalité THIENVILLE à



RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

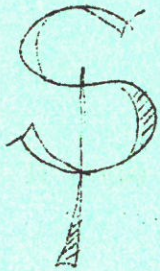
Un ramassage de ces objets ménagers encombrants aura lieu le 27 novembre. Sortir les objets la veille au soir.

Important

SAPEURS POMPIERS

Après avis favorable du Conseil d'Administration du Corps et mention de l'aptitude médicale, le Maire prononce l'admission au 7 septembre 1 992 de M. Roger HUMBERT domicilié 6 Rue des Vosges à THIENVILLE, comme Sapeur Pompier.

Merci à M. HUMBERT pour son sens civique.



LE BONHEUR GENEREUX

Le 12 septembre, à l'occasion du mariage RODRIGUES/PIERRON la quête a produit la somme de 184 F à partager par moitié entre la musique de Raon et la Ligue contre le Cancer.

Le 19 septembre, à l'occasion du mariage SOLINSKI/VALANCE la somme de 521 F a été recueillie et selon le désir des jeunes mariés elle a été partagée : Association Familiale, Foyer Rural et Sapeurs Pompiers de THIENVILLE.

Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur à ces deux nouveaux couples.





BRIOCHES DE L'AMITIE

L'opération "Brioche de l'amitié" se déroulera les 10 et 11 octobre 1992, en faveur de L'I.M.E Jean Lhote à LUNEVILLE. Prix de vente conseillé : 25 F la brioche... mais vous pouvez donner plus.

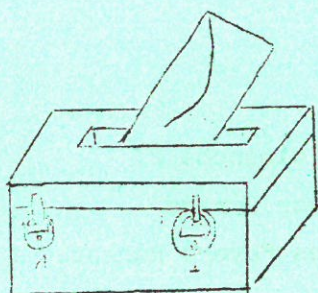
Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles qui vous solliciteront pour cette action généreuse et désintéressée en faveur des enfants inadaptés mentaux de notre secteur.

RESULTATS DU REFERENDUM

Résultats du Référendum du 20 septembre 1992 sur l'Europe, à THIAVILLE

Inscrits :	466		
Votants :	349	Nuls :	28
Exprimés :	321	Oui :	162
		Non :	159

ELECTIONS SENATORIALES



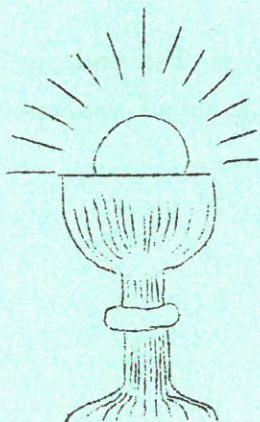
4 postes de Sénateurs étaient à pourvoir pour la Mthe et Melle. Le vote des "grands électeurs" réunis à NANCY le 27 septembre s'est porté sur les 4 noms suivants :

- M. Philippe NACHBAR
- M. Jacques BAUDOT
- M. Claude HURIET
- M. Jean BERNADEAUX

OFFICE RELIGIEUX

Octobre :

Dimanche	4	à 10 H 30	Messe à THIAVILLE
Samedi	10	à 18 H 00	Messe à LACHAPELLE
Dimanche	11	à 10 H 30	Messe à BERTRICHAMPS
Dimanche	8	à 10 H 30	Messe à THIAVILLE
Dimanche	25	à 10 H 30	Messe à BERTRICHAMPS
Samedi	31	à 18 H 00	Messe à LACHAPELLE



Novembre :

Dimanche	1er	Fête de la Toussaint	9 H 00	Messe à THIAVILLE
"	"	" " " "	10 H 30	Messe à BERTRICHAMPS
Samedi	7		à 18 H 00	Messe à LACHAPELLE



Dimanche 8 à 10 H 30 Messe à BERTRICHAMPS
Mercredi 11 à 9 H 00 Messe à THIAVILLE
Dimanche 15 à 10 H 30 Messe à THIAVILLE
Dimanche 22 à 10 H 30 Messe à BERTRICHAMPS
Dimanche 29 à 10 H 30 Messe à THIAVILLE

Décembre :

Samedi 5 à 18 H 00 Messe à LACHAPELLE
Dimanche 6 à 10 H 30 Messe à BERTRICHAMPS
Dimanche 13 à 10 H 30 Messe à THIAVILLE
Dimanche 20 à 10 H 30 Messe à BERTRICHAMPS
Jeudi 24 Nuit de Noël Messe à 21 H30 à BERTRICHAMPS
Vendredi 25 Jour de Noël Messe à 10 H 30 à THIAVILLE
Dimanche 27 Messe à 10 H 30 à THIAVILLE

Janvier 93 :

Samedi 2 à 18 H00 Messe à LACHAPELLE
Dimanche 3 à 10 H 30 Messe à BERTRICHAMPS

FOYER RURAL

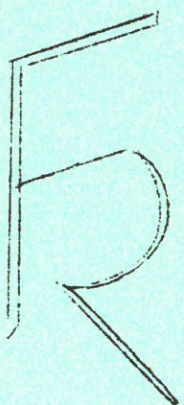
L'Assemblée Générale du Foyer Rural s'est tenue le dimanche 27 septembre 1992 salle de l'Annexe, en présence de Monsieur Gérard DABONNOT représentant de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, du bureau et des membres du Foyer Rural.

Monsieur JACQUEL étant à NANCY pour les élections sénatoriales n'a pu y assister.

La séance s'est tenue dans une ambiance sympathique. La Présidente Michèle DIVOUX a présenté le bilan de l'année, c'est à dire les activités et manifestation de la saison passée, et bien sûr, le bilan financier.

REPRISE DES ACTIVITES :

L'équipe de foot a repris ses matchs depuis un mois, et les équipes de tennis de table ont repris entraînement et tournois. La danse moderne va reprendre bientôt.



FORMATION DU BUREAU :

Présidente : Mme Michèle DIVOUX, 15 Rue de l'Eglise THIAVILLE
 Vice Président : Mr BERRARD Jean-Marie, la Grande Ruelle STE BARBE
 Secrétaire : Mme Bernadette GEORGES, 1 Route du Petit Paris à THIAVILLE
 Secrétaire Adjointe : Mme Lydie RENARD, 17 Rue Division Leclerc BACCARAT
 Trésorière : Mme Christine BERRARD, la Grande Ruelle, STE BARBE
 Trésorière Adjointe : Mme Danièle HYPOLITE, Rue du Gal Paradis THIAVILLE
 Trésorier Adjoint : Mr Gérard GEORGES, Rue d'Alsace THIAVILLE

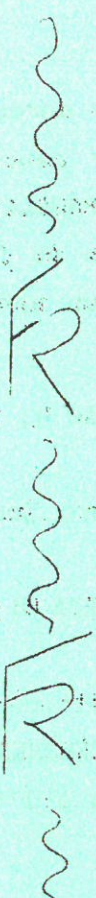
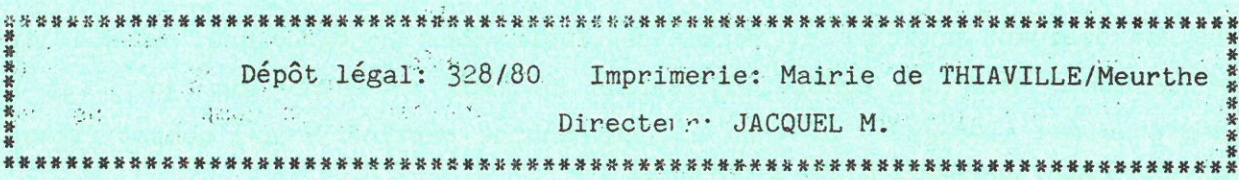
PROJET J "SEVILLE" :

Ils sont 5 copains habitant à THIAVILLE. Ils avaient un rêve : celui de se rendre à l'exposition universelle à Séville.
 Après avoir travaillé pour réunir quelques " pésétas ", ils ont mis au point, aidé par Chantal KAHL de L'ADEPPB, un projet J.
 Ce projet a été accepté par " Jeunesse et sport " et THOMAS, LIONEL, ALEX, FREDERIC et RAPHAEL sont partis à l'aventure. ILS nous ont promis des images à la soirée Diapos.

DICTONS DU MOIS

Qui sème à la Saint- François	Qui sème à la Saint-François
Ari don blé de poids	Aura du blé de poids
Onnâille de rêttes	Année de souris
Onnâille de jubî	Année de gibier
Quand là nâre épine fiôre	Quand la noire épine fleurit
fait frô	Il fait froid
Lo sâ gotte	Le sel goutte
Sine de piôve	Signe de pluie
Onnâille de nêhottes	Année de noisettes
Onnâille de bâcelottes	Année de fillettes

Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de THIAVILLE/Meurthe
 Directeur: JACQUEL M.



ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

Tennis de table

Le Club de Tennis de table entame une nouvelle saison.

18 joueurs sont actuellement licenciés au Club. Il y a eu pas mal de changements durant l'inter-saison puisque 6 joueurs n'ont pas re-signer au Club; certains pour cause de service militaire (PETTOVEL, BERNARD Ph.), pour raison professionnelle (PALMAROLA) ou scolaire (JEANNE). Malgré cela, 3 nouveaux joueurs viennent grossir les rangs du Club: BEURNE Emmanuel, MAGNIER David et FALINE Frédéric de ST-DIE (de retour au Club après 2 ans de Hand-Ball dans sa ville).

Comme l'an dernier, 4 équipes sont engagées en Championnat: 2 en Départementale 1; 1 en Départementale 2 et 1 en Départementale 3.

La première équipe jouera le Dimanche matin à 9 heures et recevra pour la 1ère journée RAMBERVILLERS B.

La deuxième équipe jouera le samedi à 15 heures et se déplacera à LA HOUSSIERE B pour débiter.

Les deux dernières équipes recevront et se déplaceront la même journée en opposition avec la 2è équipe. La 4è équipe recevra le samedi à 14 heures et la 3è accueillera SENONES B à 17 H pour débiter. Le calendrier de la dernière équipe n'est pas encore connu à l'heure où je fais cet article.

Le Club comporte 7 joueurs classés: SAUFFROY, FALINE, MARCOT (à l'armée également mais qui jouera tout de même cette année), JANOT, BERTHIER R., COSSIN C. et DEBRAY (Non-classé l'an dernier).

Ceux-ci joueront dans les 2 premières équipes ainsi que les non-classés (MAGNIER, DIVOUX, CHARLIER, ...). Avec le nouveau règlement (montées et descentes à mi-saison) une de ces deux équipes va essayer de retrouver rapidement le Championnat Régional.

La dernière équipe sera composée essentiellement des jeunes joueurs: 1 junior (BEURNE) et 3 cadets (GEORGES M., BERTHIER J. et COUTY R.), plus un adulte pour les matches extérieurs

Les entrainements se dérouleront sous le préau de l'école le mercredi de 17H à 19H (jeunes) et de 20H à 22H (non-classés) ainsi que le vendredi de 20H à 22H (départementale 1). Les matches se disputent le samedi après-midi et le dimanche matin.

La première phase de Championnat débute les 3 et 4 octobre et se terminera les 9 et 10 janvier; la deuxième phase se déroulera du 13 février au 9 mai. Le 1er tour du Championnat Individuel: dimanche 25 octobre.

Toute personne désirant pratiquer du Tennis de Table sera la bienvenue. Chaque licencié est assuré de jouer dans une équipe. Il suffit de vous présenter aux jours et heures d'entrainement cités ci-dessus. Si vous ne désirez pas participer aux compétitions, vous n'aurez qu'une carte du Foyer Rural à présenter.

Venez encourager nos joueurs pendant les matches; n'hésitez pas, c'est un des rares sports où l'entrée est gratuite. On vous attend.